

Comptes-rendus des réunions de quartiers - Février / Mars 2022

QUARTIER DU VILLAGE ET DES COTEAUX Réunion du 26/02/22

Présents :

Référent du Village : Mme PICARD. (M. DICKSON absent excusé)

Elus : Mme J. CHARLES Maire de Saint Jeannet – Mme MARGUERETTAZ – Mme RICHAUD

MMS DEY– DONZEAU -MARGUERETTAZ–RANDAZZO

Référents de quartier : Mme F. MARCE, Mme E. PEIRANO, M. G. SAVARY, M. D. WARD PERKINS

1° Rappel par Mme le Maire du rôle des comités de quartier

Mme le Maire rappelle que les comités de quartier répondent à la volonté de la municipalité de développer la démocratie locale afin que les habitants soient associés à la vie de la Commune.

Ces réunions de quartier sont des moments privilégiés entre les habitants et les élus. Elles permettent d'informer les habitants des projets municipaux et d'échanger sur la vie de quartier.

Le référent de quartier a pour mission principale de regrouper les informations et remarques émises par les habitants et d'en informer la municipalité. Ces doléances peuvent porter sur :

- Les espaces publics
- La dégradation et les incivilités
- La propreté et l'embellissement de la Commune par des suggestions.
- Le stationnement et la circulation dans le village.
- Les travaux, l'éclairage public, l'aménagement de la voirie

Parmi les travaux réalisés :

Ecole Primaire de la Ferrage :

- Rafraichissement des toilettes ; remplacement des luminaires du préau par du LED avec mise en place d'un faux plafond ; plantation d'un murier platane ; installation d'une alarme incendie supplémentaire dans le réfectoire des grands ; remplacement de l'éclairage en LED du réfectoire des grands.

Maternelle de la Ferrage :

- Réalisation de plusieurs carrés de potagers ; installation de 3 projecteurs extérieurs ; plantation d'un murier platane.

Sécurisation du jardin d'enfant avec la mise en place d'un sol amortisseur constitué de semelles de basket recyclées.

Création d'une école municipale des sports gratuite et le développement de nos offres en temps périscolaire (les sorties ski qui ont eu beaucoup de succès).

Nous continuerons avec cette volonté avec en projet par ex. la réfection des toilettes à la Ferrage et aux Prés, travaux tant attendus et d'envergure.

Stationnement et Déplacement

Mme le Maire souhaite que le village reste accessible à ses habitants, ses commerces, ses visiteurs également, pour cela plusieurs leviers sont envisagés pour améliorer le déplacement et le stationnement :

- Développement de déplacement doux (vélo, piéton, transport en commun),
- Identification et mise en valeur des chemins menant au village du Peyron,
- Création d'une nouvelle ligne scolabus village Lycee Matisse, doublement de la ligne 54 aux heures de pointe et de la ligne 47 pour la sortie lycée de 15h
- Mise en place de la navette communal pour aller vers une navette ligne d'azur en haute saison,
- Sécurisation de l'axe Peyron/Ch du Peyrouas et création du parking multimodal au Peyron
- Mise en place des macarons avec zones bleues et réservées, solution économique et souple
- Modification de la zone de rencontre et déplacement de la zone de rencontre après le parking du Ste Barbe.
- Intégration de l'école de la Ferrage dans la zone de rencontre.

La circulation dans le village sera règlementée de la façon suivante :

- Priorité aux piétons
- Vitesse limitée à 20 km/h
- Limitation de tonnage 3T5
- Largeur maximum des véhicules 2m

D'autres travaux de proximité ont été réalisés pour améliorer notre cadre de vie, on peut citer :

- Canalisation Rue du Pontis
- Garde-corps escalier Veyssi et en haut de l'escalier de la Tourraque
- Reprise de l'éclairage escalier Ferrage
- La réfection de la toiture chapelle Ste Pétronille
- Réhabilitation de la chaussée de la Carrière Estrèche,
- Réhabilitation de la chaussée chemin de la Cabergue,

Mme le Maire évoque les principaux projets à venir à savoir :

- Revêtement de la rue du Pontis (démarrage 14 mars).
- La construction du Centre Technique Municipal
- L'aménagement du trottoir à la sortie de l'escalier Veyssi et devant le cabinet médical Chemin du Vallon
- L'aménagement de l'agence postale
- L'amélioration de l'éclairage escalier ferrage
- La réouverture chemin des moulins et ancienne route de Vence.
- La reprise éclairage escalier de la Tourraque.
- La réalisation de jardins familiaux Ste Barbe.
- L'extension de la limitation de la vitesse à 30km/h RM18 entre l'arrêt de bus du chemin de la Carrière Estrèche en direction de la Fontonne

- La route des Sausses : finalisation des travaux avec des ralentisseurs sur la chaussée refaite

2° - Intervention de M. GALIANA concernant le pigeonnier.

Monsieur GALIANA est Vice-Président du colombophile National. Il est le gestionnaire de la reproduction des pigeons sur Saint Jeannet grâce au Pigeonnier construit il y plus d'un an. Monsieur Galiana explique aux habitants le rôle du pigeonnier.

Les habitants du village se plaignent de fiantes sur leur terrasse ainsi que de nuisances sonores. Monsieur GALIANA explique qu'il existe des boitiers à basse fréquences à poser pour éloigner les pigeons. Il se propose de se rendre chez les habitants pour leur expliquer ce qu'il est possible de faire pour les éloigner.

Un habitant signale qu'une personne du village nourrit depuis des années les pigeons annulant son travail.

Actions proposées par la municipalité :

Intensification des rondes de la Police Municipale dans le village et une communication faite sur la commune pour lutter contre le nourrissage des pigeons.

3° Propreté dans le village :

Ce sujet récurrent a bien été pris en compte par la Municipalité. C'est une compétence de la Métropole. Un manque d'effectif entraîne les élus à intervenir fréquemment auprès des services métropolitains afin que des opérations régulières de nettoyage soient effectuées.

Le référent signale une légère amélioration.

Actions proposées par la Municipalité :

- **Action Flash Propreté**

4° - Incivilités

Les habitants signalent beaucoup d'incivilités (Déjections de chiens, Descente des Baous en VTT, Mégots ...)

Actions proposées par la Mairie :

- Intensifications des rondes de la PM.
- Présentation des missions de la PM à la prochaine réunion du comité de quartier.

5° Parking

Une étude sur le stationnement a été demandé à la Métropole. Un parking multi-modal au Peyron est en cours d'étude par la Métropole, il est inscrit au plan pluri-annuel.

6° Recrutement

La commune va recruter deux ASVP afin de contrôler les stationnements sur la Commune.

Il est demandé par les référents du comité de quartier de :

- Route Ste Pétronille : Rebouchage de gros trous sur la chaussée + bancs à poser
- Revoir le panneau de stationnement près de la maison Cassini/ la Poste

Intervention de Monsieur SAVARY, référent du comité de quartier du village s'est exprimé avec véhémence sur le mauvais fonctionnement, voire le manque de communication entre les élus référents du comité de quartiers et les référents du village.

Il dit ne pas avoir eu de compte rendu de la dernière réunion de quartier malgré plusieurs relances.

Il déplore un manque de communication et d'information et dit que les habitants du village se sentent incompris notamment sur les problèmes récurrents de stationnement dans le village le week end.

Au vu de ces éléments, Monsieur SAVARY, Mme MARCE et Mme PEIRANO démissionnent du comité de quartier.

Mme B. PICARD résume :

1^{er} point : Beaucoup de bruit dans le village notamment du côté et tout autour de la Place Trastour (Cercle du Progrès) –

Action demandée : Demander aux ASVP des rondes régulières et notamment au cercle du progrès pour leur signifier de baisser le ton.

2^{ème} point : Stationnement sur la place de l'Eglise.

Malgré le panneau d'interdiction de stationnement, tous les jours des véhicules sont stationnés sans qu'aucun procès ne soit mis.

Les habitants pensent que même si les macarons sont mis en place cela n'empêchera pas certains habitants de s'y garer sans qu'ils aient des sanctions.

Action demandée : passage de la PM et sanctions.

3^{ème} point : Le nettoyage du Village :

Amélioration très nette (Ne pas relâcher)

4^{ème} point : Traversée du village :

Des véhicules traversent le village à grande vitesse, Le comité de quartier souhaiterait savoir si nous avons un plan de la gestion de la circulation sur les prochaines années.

Il faudrait faire une info sous forme de réunion, plaquette...

5^{ème} point : Descente du vieux village par des VTT.

Il a été soulevé et je le vois au moins 1 ou 2 fois par semaine.

Des VTT descendent le vieux village par les calades au mépris des piétons qui montent dans le village à pied. Ils leur arrivent même de faire des pirouettes avec leurs vélos. Ils sont très dangereux et peuvent renverser des piétons voire des enfants.

Nous souhaitons mettre un panneau d'interdiction et un contrôle par la PM avec procès.

6^{ème} point : Déjection des chiens

Il a été constaté de nombreuses déjections dans les ruelles.

Il est demandé de se renseigner dans les autres communes comment elles ont procédé pour résoudre ce fléau. Et faire un rappel dans le bulletin municipal avec à l'appui le texte interdisant ce genre de chose et les peines encourues.

7^{ème} point : Fils internet visible dans le vieux village

Le comité de quartier constate que les poses de câbles internet sont faits sans esthétisme.

Que proposer pour le nettoyage des fils ?

Pour finir, Monsieur PERKINS souhaite que le format de la prochaine réunion du comité de quartier ne soit plus en face à face mais que ce soit plus harmonieux et surtout il souhaite que nous prenions attache auprès de l'Association de Monsieur Lionel PRADOS pour qu'un tiers puisse tenir la réunion et qu'elle ne se termine pas mal ou que rien n'en ressorte.

Si nous ne contactons pas cette Association et que la configuration de la réunion est la même, il ne participera pas en temps que référent du comité de quartier mais en tant qu'habitant.

De plus il ne faudra pas oublier l'intervention de la Police Municipale avec une présentation de leurs missions.

Quartiers les Billoires, le Val de Cagne et les Coteaux du Var - Réunion du 05/03/22

La réunion a commencé par la présentation des élus et référents présents.

Elus : Mme Julie Charles, maire, M. Dickson délégué aux Quartiers, M. Donzeau, référent du Val de Cagnes, Mme Marguerretaz, référente des Billoires, M. Godefroy, référent pour Saint Estève, M. Dey, adjoint à l'urbanisme et M. Marguerretaz, délégué aux travaux.

Référents de quartier : Mme Berthout (Parriaou), Mme Besset, (chemin de la Billoire), Mme Deloraine (rte de Gattières), M. Hinton (Beaume Gairard), Mme Laval (ancienne route de La Gaude), M. Ocelli (les Prés), M. Picchi (les Trigands), M. Sartori (ch de l'ancienne Gare), Mme Schapitz (Saint Estève).

Pour contacter les référents : referentsbilloires@gmail.com

Ceci est une adresse pour tous les référents en dehors du village : ensuite dans le corps de votre mail, vous pouvez adresser votre courrier à un référent en particulier ou à tous en général.

Plus de 50 personnes ont assisté à la réunion et beaucoup ont pris la parole. La réunion a duré deux heures.

Circulation et ralentisseurs.

Le ralentisseur 739 chemin de la Billoire : M. Vermeulen a répondu aux commentaires du public sur ce ralentisseur, en évoquant entre autres un dos d'âne (exclu car ligne Scolabus), une double chicane (impossible, car trop de sorties de particuliers), un plateau piétonnier (longueur minimum 8 m), une écluse centrale avec ou sans coussin central, ou un radar pédagogique. Pour beaucoup de gens, il est

dangereux autant en voiture qu'à pied, et les conducteurs ont tendance à accélérer plutôt que ralentir à ce ralentisseur en particulier. Entre autres possibilités, une écluse centrale, ou dans l'immédiat un changement de priorité. Ce qu'on ne peut pas faire, c'est limiter la circulation, même si le chemin peut ressembler à certains moments à une route départementale. Un grand merci à M. Vermeulen d'avoir exposé les problèmes et les solutions possibles.

Le ralentisseur fait partie d'un problème plus grand qui concerne la circulation au Peyron, depuis le chemin du Moulin jusqu'à la route de Gattières au niveau du chemin du Peyrouas, le rond-point du chemin du Clos, le chemin de l'ancienne Gare et l'ancienne route de la Gaude. Les intersections sont accidentogènes à cause de la densité de la circulation et la vitesse des voitures... et des vélos qui ne respectent pas le code de la route non plus.

Pour le haut des Billoires, il y a une demande de pose de bornes blanches pour faire respecter la bande jaune à gauche.

Des solutions déjà prévues : limiter la vitesse à 30k/h sur tout le chemin de la Billoire et des contrôles de vitesse renforcés ; la sécurisation de la route de Gattières depuis le rond-point des Quatre Chemins jusqu'au Peyrouas. D'ailleurs un rond-point est prévu devant le collège. La Métropole a inscrit le parking multimodal du Peyron sur la liste. La possibilité d'un radar automatique sur la route de Vence entre le chemin du Moulin et le rond-point des Quatre Chemins.

La véloroute

La véloroute est prévue en ce qui concerne le premier tunnel après le viaduc, mais pas le deuxième depuis l'ancienne gare jusqu'au chemin de Provence. On prévoit aussi de développer les sentiers de Carrière Estreche et de la Fontonne qui montent au village. Il faut revoir tous les petits chemins qui partent du chemin de l'Houmé et qui mènent au collège et qui sont empruntés par de nombreux élèves.

La Fibre

La fibre est toujours problématique, surtout vers le Château ou Saint Estève : impossible d'avoir un retour de la part d'Orange. On poursuivra la suggestion d'une réunion avec un responsable Orange avec des habitants concernés. C'est un très grand problème pour beaucoup qui ne peuvent pas faire du télétravail.

Le Broyage

Le broyage à domicile fonctionne maintenant. Le brûlage des déchets verts, que nous constatons même en période d'interdiction, devrait être réprimé. La fumée gêne notamment du côté du plateau sportif. A la police municipale d'intervenir. On essaie d'avertir les gens par le Bulletin municipal mais cela ne marche pas.

La Salle Polyvalente

La salle polyvalente : actuellement, on essaie de définir les besoins et ensuite de la situer. La commission se réunit pour rassembler les critères. Parmi les suggestions : l'utilisation du terrain derrière les Quatre Chemins en montant le chemin du Peyron, mais c'est un terrain en zone 'naturelle' ; et l'utilisation du terrain en face de l'école des Prés pour un jardin d'enfants.

Incivilités

Le problème du bruit, notamment des motos chemin des Billoires ou route de Vence a été évoqué. En général, le bruit fait partie des incivilités qui sont difficilement supportables.

Autre incivilité, les crottes de chien : est-ce qu'on pourrait installer des distributeurs de sacs à déjections chemin de la Billoire en espérant que les propriétaires des chiens les utilisent.

Pour les Voisins Vigilants, c'est aux gens dans leur quartier de s'organiser et de contacter la police municipale et la gendarmerie pour le mettre en place.

La Poste

La Poste deviendra une agence postale communale vers la fin de l'été. Cela concerne toute la commune.

Autres points

La personne qui a parlé d'un terrain vacant chemin des Moulins, recouvert d'ailantes, est priée de contacter la Mairie pour situer le terrain.

Certains autres problèmes tels que des pylônes inutilisés, le besoin de sécuriser des sorties de propriétés chemin de la Billoire, ou des transports en commun chemin de Provence vont être poursuivis.